



COMMUNICATION DU MAIRE

Le 6 mai 2020

Suite au sondage réalisé auprès des parents d'élèves, l'école reprendra le jeudi 14 mai à Valence

Le gouvernement a décidé de fixer la rentrée scolaire au 11 mai 2020. J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur le sujet et reste perplexe face à ce choix prématuré. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité donner la parole aux parents, seuls à même de décider ce qu'ils veulent pour leurs enfants puisque le volontariat est au centre de cette rentrée.

Afin de connaître de manière aussi précise que possible leurs souhaits et leurs besoins qui en découlent, la Ville de Valence a réalisé un sondage auprès des familles. Il s'est déroulé hier matin dans les écoles lors de la remise de masques aux parents pour chacun de leurs enfants scolarisés.

Les parents de près de 2 000 enfants se sont déplacés. 55 % ont exprimé le souhait de scolariser leurs enfants dès le mois de mai (43% préfèrent septembre et 2% ne se prononcent pas). 50% déclarent devoir reprendre leur activité et ne pas avoir de solution de garde.

Il est de la responsabilité de la Ville de Valence de répondre aux besoins de ces très nombreux parents qui font le choix, subi ou voulu, de scolariser leurs enfants. Il est aussi et surtout de sa responsabilité d'assurer des conditions sanitaires maximales au sein des 42 écoles valentinoises, dans le strict respect du lourd protocole sanitaire édicté par l'Education Nationale. Pour ce faire, la Ville mobilise ses effectifs municipaux habituels (en excluant ceux à risque ou devant garder leurs enfants). Ils seront complétés par des agents issus d'autres services municipaux notamment en charge de la jeunesse, des loisirs et des sports.

La Ville de Valence assumera ainsi pleinement la part des missions qui lui incombent face à une décision unilatérale de l'Etat qui en a transféré les conséquences pratiques et les modalités de mise en œuvre à la communauté éducative, aux parents et aux mairies.

La Ville est prête. Désormais, nous sommes, comme les parents, dans l'attente de l'essentiel, à savoir le schéma d'organisation de l'Education Nationale : écoles ouvertes, effectifs des enseignants, nombre de classes, organisation des jours et horaires scolaires... La Direction Académique des Services de l'Education Nationale doit détailler le plus vite possible ces éléments indispensables à l'organisation des familles, des enseignants et des services municipaux, la rentrée étant annoncée à partir du jeudi 14 mai.

Nicolas Daragon
Maire de Valence

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

valence.fr

